

Cahier des charges du CONCOURS « PITCH VIDEO » organisé par la 3CM



1. Contexte et objectifs du concours

Dans le cadre du **forum de l'entrepreneuriat** de la **3CM** qui se déroulera à **Dagneux le mardi 17 novembre 2026**, la **direction du développement économique** organise un **concours de pitch vidéo** à destination des entreprises et futurs créateurs d'entreprise. Véritable temps fort de l'entrepreneuriat, ce forum réunit chaque année les structures spécialisées dans l'accompagnement à la création et au développement d'entreprise. C'est aussi l'occasion de mettre en avant de belles entreprises et de beaux projets sur le territoire.

Le pitch est une présentation orale courte, structurée et percutante d'un projet ou d'une entreprise. Son objectif est de convaincre rapidement un auditoire (investisseurs, partenaires, jury, réseau, clients...) de la pertinence, de la valeur ajoutée et du potentiel de développement de son offre, de son entreprise.

La 3CM organise ce concours pour permettre aux entrepreneurs et porteurs de projet du territoire :

- De **valoriser leur entreprise ou leur projet** auprès des acteurs de la création d'entreprise et du développement économique et **développer leur réseau**
- De **développer leurs compétences en communication** et, si besoin, être accompagnés dans la construction de leur pitch
- De bénéficier, s'ils sont lauréats, d'un **coup de projecteur sur le territoire** : mise en avant dans les outils de communication de la 3CM, relai presse, etc...

2. Public cible et conditions de participation

❖ Qui peut candidater ?

Il y a 3 catégories avec un lauréat par catégorie



Catégorie 1 — JE ME LANCE

Les porteurs de projet en phase finale de création (étude de marché réalisée – faisabilité et viabilité confirmées) **et les « jeunes » entrepreneurs en phase de lancement**

→ *Je transforme mon idée en activité.*



Catégorie 2 — JE DÉVELOPPE

Les entreprises en phase de développement, entre 6 mois et 3 ans d'activité

→ *J'ai lancé mon activité et je la fais grandir.*



Catégorie 3 — JE CONSOLIDE

Les entreprises de plus de 3 ans d'activité

→ *Mon entreprise est installée et je consolide son activité pour poursuivre son développement.*

3 conditions d'éligibilité :

Pour candidater, vous devez :

- Exercer ou projeter votre activité sur l'une des 9 communes de la 3CM (La Boisse, Montluel, Dagneux, Balan, Béligneux, Pizay, Sainte-Croix, Bressolles ou Niévroz) ;
- Employer moins de 5 salariés ;
- Être présent lors du Forum de l'Entrepreneuriat le 17 novembre.



Attention nombre de places limité



❖ Comment participer ?

Etape 1 : Contactez la 3CM pour **confirmer votre candidature** et vous inscrire à un atelier coanimé par la 3CM et BGE **le 2 octobre : Le PICTH, un exercice incontournable** [horaires : 9h à 12h].

La participation à cet atelier n'est pas obligatoire mais vivement conseillée.

Etape 2 : Réalisez **une vidéo de présentation de votre projet ou de votre entreprise de 2 minutes maximum en format interview**. Ceux qui le souhaitent peuvent réaliser quelques montages mais la qualité « technique » de la vidéo ne sera pas évaluée et ni prise en compte dans la notation. Veillez toutefois à la qualité du son et à la luminosité.

L'exercice se prépare mais il est accessible à tous !

Etape 3 : Envoyez votre vidéo au plus tard le **vendredi 6 novembre** à l'adresse suivante : developpement-territorial@3cm.fr. Vous pouvez utiliser WeTransfer, Smash, GrosFichiers, Dropbox, etc.

Etape 4 : **Participez au forum de l'entrepreneuriat** du 17 novembre et assistez au résultat du concours. Les lauréats seront récompensés.

3. Calendrier

- **1^{er} septembre** : date d'ouverture des inscriptions
- **2 octobre** : atelier de préparation **Le pitch : un exercice incontournable** animé par BGE et la 3CM
- **6 novembre** : date limite pour envoyer la vidéo
- **9 et 10 novembre** : sélection des pitches éligibles par la 3CM (format, durée, qualité)
- **11 et 12 novembre** : vote de l'ensemble des partenaires du forum qui sélectionneront le meilleur pitch dans chacune des catégories
- **17 novembre (jour du forum) : Nomination et présentation des lauréats (1 dans chaque catégorie) et remise des prix** (RDV d'accompagnement offerts par des experts, journées de coworking, ...)

4. Composition du jury et critère d'évaluation

Le jury est composé de représentants de 11 structures : la 3CM, France Travail, Initiative Plaine de l'Ain Côtière, BGE, la CMA, la CCI, l'ADIE, Ronalpia, et 3 experts-comptables du territoire.

Ils évalueront les pitch à partir d'une grille de notation qui sera transmise aux candidats sur demande au moment de l'inscription. L'analyse des évaluations permettra de désigner les lauréats qui seront nommés le 17 novembre.

5. Engagement des candidats

Les participant.es au concours de pitch s'engagent à :

- Rester joignables et répondre aux différentes sollicitations de la 3CM pendant toute la durée du concours
- Être présent.e le jour du forum le 17 novembre
- Signer un formulaire de consentement de l'utilisation de leur image

6. Contact

Pour toute question, contactez Manon Perrod, Chargée de mission entrepreneuriat et commerce à la 3CM : developpement-territorial@3cm.fr / Mobile : 06 37 54 26 92